



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 13 avril 2024

## L'action syndicale n'est pas un délit

Depuis plusieurs mois maintenant, la situation à l'IEP de Grenoble est tendue entre la direction d'établissement et l'ensemble des représentant·es syndicaux au sein du CSA. Les conditions de travail sont lourdement dégradées, ce dont témoigne l'explosion des arrêts de travail dans l'établissement. De plus, la direction souhaite externaliser les services de ménages de l'IEP, les élu·es bien évidemment s'y opposent pour garantir les conditions de travail des agent·es et la qualité du service public.

Mais la direction semble peu goûter à l'opiniâtreté des élu·es SUD éducation et la CGT du CSA qui sont officiellement visés pour une "procédure pour harcèlement moral". La procédure a été confirmée en séance du CSA, il y a une semaine, alors que la procédure est visiblement en cours depuis septembre. Néanmoins, aucune information n'a été fournie aux élu·es sur les motifs de cette procédure.

Cette procédure interne pour "harcèlement moral" contre des élu·es qui se battent en instances pour conserver des acquis et défendre leurs collègues est inacceptable, témoigne d'une hostilité au fait syndical et constitue un précédent dangereux. Les syndicalistes n'ont rien fait d'autre que leur rôle de représentant·es du personnel : faire respecter le droit et les intérêts des personnels et des étudiant·es.

SUD éducation demande expressément à la direction de l'IEP de Grenoble de cesser ces pratiques antisyndicales, en mettant fin à cette procédure indigne pour "harcèlement moral" à l'encontre des élu·es syndicaux SUD éducation et CGT Ferc Sup. Afin de restaurer un climat serein dans l'établissement, dont la direction de l'IEP porte la responsabilité, la fédération SUD éducation appelle également la direction à mettre fin au projet d'externaliser le service nettoyage. Elle appelle enfin à respecter les agent·es, dont les conditions de travail sont lourdement dégradées depuis plusieurs mois. Les IEP ne sont pas des zones de non-droits : dans les instituts d'études politiques comme dans toutes les universités, faisons respecter le

**Fédération SUD Éducation**

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

[fede@sudeducation.org](mailto:fede@sudeducation.org)

[www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)



droit syndical et faisons respecter le travail des agent.es du service public de l'enseignement supérieur

**Fédération SUD Éducation**

📍 31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ [fede@sudeducation.org](mailto:fede@sudeducation.org)

🌐 [www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)

